

Conditions Générales Orange Lease

Achat à distance d'un mobile Orange avec paiement en quatre (4) fois sans frais (sur 3 mois) ou avec versement initial et échelonnement du solde du paiement (sur 11 ou 23 mois).

Lors de l'achat à distance d'un mobile (le "**Mobile**") auprès d'Orange (RCS Paris 380 129 866), 78 rue Olivier de Serres, 75015 Paris ("**Orange**"), vous avez souhaité bénéficier de l'échelonnement du prix d'achat du Mobile auprès de Orange Lease (RCS Nanterre 381 229 939), 4 avenue Laurent Cely, 92600 Asnières-sur-Seine ("**Orange Lease**").

Dans les Conditions Particulières jointes, et conformément aux présentes Conditions Générales, vous avez demandé à bénéficier, soit du paiement du prix d'achat du Mobile en quatre (4) fois sans frais (sur 3 mois), soit, après paiement d'une partie du prix comptant, de l'échelonnement gratuit du solde du paiement sur onze (11) mois ou vingt-trois (23) mois (l' "**Offre**").

Les termes en majuscules renvoient à leur définition, telle qu'elle est faite au fur et à mesure de cette Offre. Attention, la présente Offre n'est pas soumise **aux dispositions des articles L 311-1 à L313-2et D311-1 à R313-5 du Code de la Consommation**.

Achat du Mobile

Pour bénéficier de cette Offre, le paiement d'un versement initial lors de l'achat du Mobile vous a été demandé par Orange. Les éléments récapitulatifs de votre paiement, dans les Conditions Particulières, sont les suivants :

- Prix d'achat TTC du Mobile : (le "**Prix d'Achat du Mobile**")
- Montant du versement initial payé à la commande : (le "**Montant du Versement Initial**") représentant $\frac{1}{4}$ ou $\frac{1}{12}$ ou $\frac{1}{24}$ du Prix d'Achat du Mobile selon le cas.
- Solde pour lequel l'échelonnement du paiement est demandé : (le "**Paiement à Echelonner**")

Orange Lease ne saurait être tenue responsable pour, et est étrangère à, tout ce qui a trait au fonctionnement et à l'utilisation du Mobile. En cas de dysfonctionnement du Mobile, vous devez vous rapprocher d'Orange. En aucun cas, un tel litige n'est opposable à Orange Lease ou ne justifie la non-exécution d'une obligation figurant aux présentes.

Vous reconnaissez que l'Offre est proposée uniquement dans le cadre de l'achat à distance du Mobile et ne saurait être utilisée dans un autre cadre. Toute résolution des contrats, notamment dans le cadre de l'application du délai légal de rétractation de 14 jours calendaires résultant de l'article L121-21 du Code de la Consommation ou si vous décidez finalement de payer comptant, entraîne la renonciation à l'Offre de paiement échelonné. Si vous exercez votre droit de rétractation, Orange vous remboursera alors le Montant du Versement Initial payé, à la restitution du Mobile s'il vous a été livré dans les conditions prévues aux Conditions Générales de Ventes Orange applicables à l'offre dans le cadre de laquelle vous avez acheté le Mobile.

Paiement à Echelonner

Vous avez souhaité bénéficier de l'échelonnement du paiement par Orange Lease, une filiale du groupe Orange :

- soit sur trois (3) mois (c'est-à-dire 4 paiements identiques : 1 paiement à la commande et 3 mensualités égales),
- soit en 11mois, soit en 23 mois (dans ces deux derniers cas, au travers d'un versement initial du $\frac{1}{12}$ ou $\frac{1}{24}$ du Prix d'Achat du Mobile et d'un échelonnement du solde sur la durée choisie 11 ou 23 mensualités égales selon le cas). Le Prix d'Achat du Mobile étant inférieur à 200 euros TTC.

Vous déléguez alors Orange Lease pour paiement du solde restant dû à Orange afin de pouvoir bénéficier de l'Offre. Dans ce cadre, Orange Lease réglera à Orange le montant du solde restant dû pour votre compte. Vous devenez alors pleinement propriétaire du Mobile dès sa livraison et débiteur de Orange Lease pour le montant du Paiement à Echelonner.

A défaut de renvoi à Orange de votre contrat Orange Lease (daté, signé et accompagné des justificatifs demandés) dans un délai de 15 jours calendaires à compter de la date de réception du Mobile, vous autorisez dès à présent Orange à prendre les dispositions lui permettant de débiter le montant du solde pour lequel l'échelonnement du paiement était demandé et le montant des communications passées pendant ce délai.

Article 1 – Identité et coordonnées du prêteur

Prêteur : Orange Lease, société commerciale
Adresse : 4 avenue Laurent Cely, 92600 Asnières-sur-Seine
Adresse électronique francetel@sosh.fr

Article 2 – Description des principales caractéristiques de l'Offre

Type de crédit :	Facilité de paiement gratuite sous la forme d'un échelonnement de paiement.
Montant total dû :	Paiement à Echelonner : Prix d'Achat du Mobile moins Montant du Versement Initial.
Conditions pour bénéficier de l'Offre :	L'Offre sera réputée conclue entre vous et Orange Lease à partir du moment où vous ne vous rétractez pas dans le délai légal de 14 jours visé ci-dessus et que, à l'issue de ce délai, Orange Lease dispose de l'ensemble des éléments requis tels que vous les aurez envoyés à Orange, y compris une version signée et dûment complétée par vous de l'Offre et du mandat de prélèvement SEPA.
Durée du contrat :	L'Offre prendra fin après paiement complet des sommes dues à Orange Lease.
Echéances :	Le Paiement à Echelonner sera échelonné en trois (3), onze (11) ou vingt-trois (23) mensualités (selon le cas) de montant égal. L'échelonnement du Paiement à Echelonner se fera sous la forme d'un prélèvement SEPA mensuel par Orange Lease jusqu'à paiement complet des sommes dues. Le prélèvement SEPA de la première mensualité interviendra au plus tôt dans les trente (30) jours après la date de livraison du mobile Orange, à la date indiquée sur l'échéancier de prélèvement qui vous sera adressé. Les prélèvements SEPA suivants interviendront ensuite chaque mois, le même jour dans le mois que le premier prélèvement, et, si ce jour n'est pas un jour ouvré, le 1 ^{er} jour ouvré suivant. Le Prélèvement SEPA est un prélèvement libellé en euros initié par Orange Lease sur la base de votre autorisation préalable, formalisée par un formulaire unique appelé « Mandat de prélèvement SEPA », mis à disposition par Orange Lease et complété et signé par vous, contenant un double mandat : l'un donné à Orange Lease de présenter des demandes de prélèvements sur le compte que vous avez désigné, le second donné à votre banque l'autorisant à débiter ledit compte.
Montant total à payer :	Montant du Paiement à Echelonner. Aucun intérêt et/ou frais ne seront dus pour bénéficier de cette Offre, sauf en cas de défaut de paiement (voir ci-après l'article 3).
Bien financé :	L'Offre est proposée uniquement dans le cadre de l'achat à distance par le client du Mobile et ne saurait être utilisée dans un autre cadre.
Amortissement :	Chaque mensualité dûment payée viendra réduire l'encours du solde du Paiement à Echelonner restant dû.
Remboursement anticipé :	Vous avez la possibilité de procéder à tout moment et sans frais au remboursement anticipé, total ou partiel, du solde du Paiement à Echelonner restant dû.
Éligibilité	Dans le cas où le client ne serait pas éligible au bénéfice de l'Offre, la modalité de paiement proposée sera le paiement au comptant du Mobile.

Article 3 – Coût de l'échelonnement du paiement

Cet échelonnement est fait à titre gratuit, et aucun frais ne sera prélevé pour sa mise en place. Le taux annuel effectif global (TAEG) est de 0%.

Coût :	
Assurance :	La souscription d'une assurance liée n'est ni offerte, ni obligatoire.
Frais/services liés :	Il est rappelé que l'Offre correspond seulement à une facilité de paiement qui vous est consentie pour acheter le Mobile. Il n'y a ni frais ni service liés.
Défaut de paiement :	En cas de défaut de paiement de votre part dans les remboursements, Orange Lease pourra représenter la mensualité impayée auprès de votre établissement bancaire aux seuls motifs de provision insuffisante. Cela peut entraîner la facturation de frais de la part votre établissement bancaire. Si cette représentation devait s'avérer infructueuse, Orange Lease pourra exiger le remboursement immédiat du solde du Paiement à Echelonner restant dû. En outre, Orange Lease pourra vous demander une indemnité de 5 euros, outre le paiement des échéances échues impayées, dans le cas de défaut de paiement et/ou dans le cas où elle n'exigerait pas le remboursement immédiat du capital restant dû. Aucune somme autre que celles visées dans les deux cas ci-dessus ne sera réclamée par Orange Lease.

Article 4 – Autres aspects juridiques importants

Le présent document qui vous est soumis est un contrat qui, une fois signé, vous lie à Orange Lease. Il ne correspond pas à une information précontractuelle.

Vous ne pouvez bénéficier que de cinq (5) offres d'échelonnement du solde du paiement du Mobile à la fois dans le cadre d'un abonnement Sosh.

Article 5 – Informations complémentaires

Loi applicable : L'Offre dans toutes ses composantes est soumise au droit français. Tout litige devra être porté devant le Tribunal d'instance compétent.

Droit de recours : En cas de litige lié ou découlant des présentes, à défaut de solution par Orange Lease vous donnant satisfaction dans un délai de 2 mois, vous pouvez recourir par écrit au Médiateur de l'Association Française des Sociétés Financières (ASF) – 75854 PARIS Cedex 17.

Le Médiateur ne peut être saisi si une procédure judiciaire est en cours ou si le différend porte sur les conditions d'un réaménagement ou d'un rééchelonnement.

Informatique et Libertés : Les informations vous concernant recueillies à l'occasion de la mise en place de l'Offre ainsi qu'en cours de gestion sont nécessaires pour prendre en compte votre demande, ainsi que pour l'étude, la gestion, le recouvrement des sommes dues. Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de sollicitations et/ou que les données à caractère personnel communiquées fassent l'objet d'un traitement à des fins commerciales, ou si vous souhaitez exercer votre droit d'accès, de rectification ou d'opposition tel qu'ils sont prévus par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez contacter Orange Lease aux coordonnées mentionnées à l'article 1 en indiquant vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone et en joignant un justificatif d'identité.

Vous vous engagez à informer vous-même Orange Lease de tout changement d'état civil, d'adresse postale, d'adresse électronique ou de coordonnées bancaires aux coordonnées mentionnées à l'article 1.

Conditions Particulières – Achat à distance d'un mobile Orange avec paiement en quatre (4) fois sans frais (sur 3 mois) ou avec versement initial et échelonnement du solde du Paiement sur onze (11) mois ou vingt-trois (23) mois

Référence commande :

Le soussigné (le "**Demandeur**" ou "**vous**") :

M. : Mme :

Nom : « nom »

Prénom : « prénom »

Né le :

Adresse :

Code postal : »cp »

Tél. domicile : n° contact

e-mail : « mail »

Nature pièce d'identité :

Après versement initial, échelonnement du solde du paiement sur : 3 mois, ou 11 mois, ou 23 mois

Mlle :

Nom de jeune fille :

A :

Code postal lieu de naissance :

Ville :

Tél. mobile : « N_dossier »

Numéro :

Prix d'Achat du Terminal Mobile « Montant total » € Montant de l'Acompte « montant initial » € Paiement à Echelonner « montant étalé »

Acceptation de l'offre de paiement du Mobile acquis auprès d'Orange.

Je soussigné ___ »prénom » « nom » _____

- reconnais avoir pris connaissance des termes, modalités et conditions de la présente Offre et rester en possession d'un exemplaire de ce contrat composé de ces Conditions Particulières et des Conditions Générales associées, et
- déclare accepter les termes, modalités et conditions de la présente Offre par la signature des présentes.

Conditions acceptées en ligne le : :